

## LOISIRS

## Cap sur Bouvent !

La plage, le snack, les saisonniers..., tout est prêt pour vous accueillir au parc de loisirs de Bouvent et cela jusqu'au 31 août. De nouveaux tarifs apparaissent, très avantageux pour les Burgiens : un abonnement famille à 30 € (à retirer à l'accueil de la mairie), des activités à faire en famille (catamaran, canoë-kayak, tir à l'arc...) à "10 € pour 1 parent + 1 enfant". Les cartes pour les Burgiens de plus de 65 ans sont désormais valables 5 ans (à retirer à l'accueil de la mairie). Appréciée l'été dernier, la fermeture du Chemin du Lac aux voitures les week-ends, est reconduite du samedi 4 juin au dimanche 28 août 2011 les samedis de 12 h à 21 h et les dimanches de 9 h à 21 h.

→ Parc de loisirs de Bouvent : 04 74 24 74 18




## Réfections de rues

Les travaux d'entretien des rues s'enchaînent ce printemps. Au total, plus de 25 voies seront reprises en enduit ou totalement refaites d'ici l'été. Les prochains travaux concernent les rues des Marronniers, Delestraint, Logerot, Cassin, places Clémenceau et de la Commune, chemin du Moulin des Loups, rues de la Paix, des Bouvreuils, Philibert le Beau, du Premier Mai, avenue de Marboz...

## Télé numérique, êtes-vous prêt ?

Avant le 15 juin 2011, tous les foyers devront avoir adapté leur installation TV au numérique. Si ce n'est pas fait, un camion d'information sera à Bourg pour vous aider : les samedis 11 et 18 juin, rue du 19 Mars (9-16 h) et le jeudi 16 juin, rue P. Barberot, Champ de foire (10 h 30-17 h 30). Une voiture "Info Mobile" fera de même le vendredi 10 juin, cours de Verdun (11-18 h) et le mercredi 15 juin, pl. de l'Hôtel de Ville (9-16 h).

→ Infos : 0970 818 818

 [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)



## AVENUE DE JASSERON

## Une entrée de ville plus sûre

Un plan d'aménagement de l'avenue de Jasseron a été présenté aux riverains le 8 avril dernier.

L'objectif est de sécuriser et embellir cette entrée de ville.

Chaque jour, plus de 9 800 véhicules empruntent l'avenue de Jasseron, voie réputée dangereuse en raison de la vitesse excessive des véhicules, du manque de visibilité dû aux platanes centenaires, de l'absence de trottoirs et voies cyclables... Après une phase de concertation avec les habitants, un plan d'aménagement se dessine pour la portion comprise entre les carrefours de la rue des Dîmes et du chemin des Sardières. Les enjeux sont multiples : sécuriser les déplacements des cycles et piétons, réduire la vitesse, replanter des arbres plus adaptés à l'environnement urbain et maintenir une entrée de ville arborée.

Concrètement, des bandes cyclables et piétonnes seront créées dans les deux sens de l'avenue, d'où un rétrécissement de la chaussée. Elles seront séparées de la circulation par des bordures ou des séparateurs de voies collés sur la chaussée : le choix, présenté aux riverains, est à l'étude. Des petits massifs compléteront ces aménagements afin d'éviter le stationnement sur les trottoirs et d'améliorer la visibilité au droit des entrées de maisons.

Des îlots centraux seront créés aux carrefours de la rue des Dîmes et du Chemin du Moulin des Loups pour réduire la vitesse des automobilistes et intégrer les passages piétons et cyclables. Les 18 platanes longeant cette portion de l'avenue seront remplacés par des arbres moins volumineux à la base : des essences comme l'érable, le charme, le chêne ont été proposées. ■

## CALENDRIER

- Mise au point de la 1<sup>ère</sup> tranche : d'ici l'été
- Abattage des arbres : octobre-novembre 2011
- Interventions sur les réseaux : novembre-décembre 2011
- Aménagement de la voirie : début 2012.
- 2<sup>e</sup> tranche, entre la rue du Revermont et la rue des Dîmes : action ultérieure.

→ Ville de Bourg-en-Bresse - Service Voirie : 04 74 47 07 03 ou 04 74 47 07 00